

Les Mercurès de la politique. Les médecins de cour au chevet de la politique en France à la fin du XVI^e siècle

Xavier Le Person
Sorbonne Université

La figure de Mercure est souvent représentée par les artistes, vêtue de son manteau de voyageur, les talons ailés, tenant son caducée et coiffé de son pétase. Elle est aussi porteuse d'une polyvalence symbolique dont se font écho les humanistes et les écrivains du XVI^e siècle. Parmi les pouvoirs multiples attribués à Mercure, Guillaume Budé valorise surtout son éloquence divine. Force verbale, il est le porteur du caducée des dieux, c'est-à-dire le médiateur de la paix dans la guerre et les discordes, l'intermédiaire, le traducteur¹. Cette polyvalence est aussi celle des médecins-voyageurs qui, tout en étant des hommes de l'art, sont aussi appréciés à la cour pour leur culture, leur savoir étendu et surtout leur éloquence. Ayant suivi un parcours universitaire, ils ont reçu un apprentissage marqué par les *studia humanitatis*. L'humaniste Lorenzo Valla rappelait que l'éloquence était tout aussi nécessaire à ceux qui étudient le droit civil que le droit canon, la médecine que la philosophie, la théologie que l'Écriture Sainte². Ce savoir est nécessaire au médecin dans son rapport avec les autorités textuelles, les exercices philologiques et exégétiques qui caractérisent les pratiques intellectuelles de la culture médicale à la Renaissance. Lorsqu'ils publient, les médecins sont à la recherche d'un style élégant favorisant la transmission d'un savoir scientifique complexe³. L'exercice de la médecine à la Renaissance est aussi un art de la parole. Il existe un rapport intime entre soin, persuasion et guérison. Les médecins utilisent plus ou moins consciemment les techniques rhétoriques au sein de la relation thérapeutique⁴. S'il est, sans nul doute, délicat pour le médecin de trouver les bons mots pour expliquer au malade ce dont il souffre, expliciter la pensée du roi, négocier et convaincre en politique est tout aussi délicat pour un agent royal. Formés à l'art du discours et aptes à percevoir les signes et langages du corps, certains médecins de cour, hommes de confiance, avaient les qualités requises pour être employés dans le

¹ Gilbert Gadoffre, *La révolution culturelle dans la France des Humanistes : Guillaume Budé et François I^{er}*, Genève, Droz, 1997, p. 279.

² Lorenzo Valla, *Elegantiae Linguae Latinae*, dans *Opera* (...), Bâle, H. Petrum, 1540 ; cité par Andrea Carlino, dans *Vulgariser la médecine. Du style médical en France et en Italie (XVI^e et XVII^e siècles)*, Andrea Carlino, M. Jeanneret (dir.), Genève, Droz, 2009, p. 13. À ce propos, voir aussi Francisco Rico, *Le rêve de l'humanisme, de Pétrarque à Erasme*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 20-21.

³ Andrea Carlino, *ibid.*, p. 13.

⁴ Andrea Carlino, « Les fondements humanistes de la médecine. Rhétorique et anatomie à Padoue vers 1540 », dans *Littérature et médecine. Approches et perspectives (XVI^e-XIX^e siècles)*, Andrea Carlino, Alexandre Wenger (dir.), Genève, Droz, 2007, p. 20.

cadre des tractations politiques et nobiliaires, un univers où les hommes savaient cacher leurs pensées et contrefaire leur mine et leur apparence.

Les médecins médiateurs entre le roi et les nobles

Pendant les guerres civiles, nombre de gentilshommes redoutent de s'engager, même aux côtés du roi. L'incertitude de la situation politique et les risques liés à l'engagement militaire, poussent certains nobles, bien loin des idéaux de la noblesse, à s'abstenir. Aussi exploitent-ils l'argument de la maladie ou de l'indisposition pour justifier leur absence. Claude Haton, curé de Provins, soulignait la propension des petits nobles à se faire passer pour malades à l'occasion de la convocation par le roi du ban et de l'arrière-ban en septembre 1575 :

La plus grande part d'entre eux devinrent malades de peur ou firent semblant de l'être, afin de n'aller aux coups qui étaient assez près de donner. Et, sans être blessés ni avoir mal, firent gagner les médecins, chirurgiens et notaires, beaucoup plus que les apothicaires, par les belles attestations qu'ils firent faire de leurs fièvres et maladies qui les tourmentaient aussi fort qu'elles font un homme bien sain et qui ne sent point de mal. Voilà comment tels gentilshommes servent le roi quand il faut aller à une bonne affaire. En temps de paix, ils sont fort hardis et ont fait merveilles, à les ouïr dire. En temps de guerre, ils sont malades et ne peuvent aller plus loin que leur village et alentour⁵.

Les médecins rédigent donc « de belles attestations » ce qui laisse entendre qu'ils utilisent, en ce cas, tous leurs talents d'écriture pour persuader le roi de la véracité des raisons médicales pour justifier l'absence de leur patient. Le souverain n'est pas nécessairement dupe de ces comportements⁶ et n'hésite pas en certaines circonstances à envoyer aussi des médecins auprès des gentilshommes valétudinaires. Pour plusieurs raisons : d'abord, il est de la courtoisie nobiliaire d'envoyer son propre médecin au chevet d'un malade. C'est un signe de dilection⁷. L'homme de l'art peut ainsi aider le malade à se soigner ou tout simplement demander de ses

⁵ *Mémoires de Claude Haton (1553-1582)*, L. Bourquin (éd.), Paris, Éditions du C.T.H.S., 2005, III, p. 164-165.

⁶ Les souverains ne sont pas dupes des « maladies de commande » ou maladies diplomatiques. En mars 1594, peu après l'entrée du roi Henri IV dans Paris, le président de Hacqueville, l'un des plus grands ligueurs de la capitale, se présente devant lui. Le roi adopte un ton teinté d'ironie : « Monsieur le président, je suis bien aise de vous voir, je sçai les bons offices que m'avés faits ici. Je vous en remercie. » Puis, le roi ajoute : « Toutefois quand il estoit question de quelque affaire qui importoit à mon service, vous estiez ordinairement malade. Je suis d'avis que vous vous retiriez à vostre Grand Conseil. » Pierre de L'Estoile, *Journal du règne de Henri IV*, Xavier Le Person (éd.), Genève, Droz, 2014, II, p. 317.

⁷ Les médecins de cour circulent beaucoup. Ils sont envoyés en preuve d'affection et de dilection en cas de maladie grave. Ainsi Jacques-Auguste de Thou rappelle-t-il que le roi Philippe II envoya immédiatement la fine fleur de ses médecins au chevet du roi Henri II blessé à l'œil : « Au bruit de cette triste nouvelle Philippe envoya de Bruxelles André Vesale son medecin, homme illustre par ses rares connoissances, et par l'excellent ouvrage qu'il a composé sur la structure du corps humain, pour faire voir par ce dernier devoir son affection envers le Roi son beau-pere. Mais le medecin vint trop tard, et inutilement », *Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou : depuis 1543 jusqu'en 1607*, Londres, 1734, III, p. 367.

nouvelles de la part du roi. L'inquiétude du souverain pour un gentilhomme est conçue comme un premier signe de faveur et favorise le lien politique. Dans les situations où le gentilhomme simule ou surjoue sa maladie, le médecin est aussi là pour lui compliquer la tâche en quelque sorte car bien souvent le roi sait interpréter l'absence et en déduit qu'il s'agit d'une « maladie de commande »⁸.

L'exemple du médecin Cavriani

Dans le cadre des relations courtoises, certains médecins sont aussi employés comme des médiateurs de choix à la cour. Louis de Gonzague, duc de Nevers, fut, à la suite de son voyage à Rome au printemps 1585, accusé par des rumeurs courtoises d'avoir fait de « mauvès et indyignes ofises vers le pape contre le Roy et son servyse »⁹. Retiré de la cour, le duc de Nevers, conseillé par Catherine de Médicis, doit rédiger une lettre de justification à destination du roi. Cependant le gentilhomme craint que ce texte soit ensuite utilisé contre lui. Pour faciliter la négociation, la reine mère lui envoie, courant septembre 1585, le médecin mantouan Philippe Cavriani. Le choix de cet émissaire, loin d'être le fruit du hasard, est particulièrement habile de la part de la reine. L'ascension sociale du chevalier Cavriani¹⁰ est redevable à la fois des faveurs du duc de Nevers et de la reine mère. Arrivé aux côtés de Louis de Gonzague en 1565, il commence sa carrière en France en tant que médecin ordinaire de la maison des Gonzague-Nevers¹¹. Il devient l'un des médecins personnels du duc de Nevers. Il s'installe d'abord dans le Nivernais, puis à Paris, où sa présence est attestée à la fin de l'année 1568¹². Souvent à Paris et à la cour dans la suite de son patron, Philippe Cavriani s'y fait d'abord connaître pour ses compétences médicales¹³, ce qui lui vaut dès 1574 d'entrer au

⁸ Sur ces aspects, voir Xavier Le Person, « Les symptômes de la temporisation. Langages et significations des maladies idoines d'un Grand : Louis de Gonzague, duc de Nevers (1585-1588) », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 2000, 62, 2, p. 259-302.

⁹ Lettre autographe de Catherine de Médicis à la duchesse de Nevers [de Paris], le 31 juillet 1585, BnF, Ms. fr. 3364, f. 32 ; *Lettres de Catherine de Médicis des années 1582-1585*, H. Bagueault de Puchesse (éd.), Paris, Imprimerie nationale, 1901, VIII, p. 342-343. Au sujet de cette affaire, voir Xavier Le Person, « *Practiques* » et « *practiqueurs* ». *La vie politique à la fin du règne de Henri III*, Genève, Droz, 2002, chapitre V.

¹⁰ Le gentilhomme mantouan est chevalier de Saint-Étienne : ordre de chevalerie toscan créé en 1562 par Cosme I^{er} de Médicis, en souvenir de sa victoire de Marciano sur les Français en 1554, le 2 août, jour de la fête de Saint-Étienne.

¹¹ Jean-François Dubost fait état de la présence de Filippo Cavriani parmi les officiers et domestiques italiens des Nevers. Il est le médecin ordinaire du duc de Nevers pour les années 1565-1571 ; voir à ce sujet, *La France italienne*, Paris, Aubier, 1997, p. 404.

¹² Jacqueline Vons, « Les milieux médicaux à Paris vus par un médecin italien de Catherine de Médicis », Paris, Cour de France.fr, 1^{er} octobre 2010 (<http://cour-de-france.fr/article1632.html>). Article inédit publié dans le cadre du projet de recherche « La médecine à la cour de France ».

¹³ Né à Mantoue en 1536, il montra des dispositions peu communes pour les mathématiques. Mais son père, Antonio Cavriani, médecin, l'incita à apprendre la médecine et le 4 août 1563, il fut inscrit au collège de médecine de Mantoue, voir Ferdinando Cavalli, *La scienza politica in Italia*, Venise, Segreteria dell'I. R. Istituto, 1865, II, p. 343, notice établie à partir du livre de Giovanni Zucchetti, *Genealogia Cavriana illustrata*, Milan, Ripamonti, 1856.

service de la reine mère¹⁴. Satisfait des soins prodigués à sa femme Louise de Lorraine, Henri III aurait doté le médecin mantouan de la charge d'archiâtre de cour¹⁵.

En envoyant le sieur de Cavriani au duc de Nevers, ce ne sont pas ses compétences médicales qui sont recherchées, bien que le gentilhomme soit souvent malade de façon opportune. C'est surtout à ses qualités de diplomate et de rhéteur que la reine fait appel. Depuis 1584, le gentilhomme italien est l'ambassadeur du grand-duc de Toscane résidant à la cour de France¹⁶. Fin et expérimenté, il connaît tous les moyens, toutes les pratiques pour traiter une affaire avec un souverain. Ces dernières ressources, restées longtemps secrètes et insoupçonnées, lui ont d'ailleurs procuré beaucoup de tracas qui ne sont pas sans rapport avec l'affaire du duc de Nevers. Le chevalier Cavriani a été lui-même victime quelques années plus tôt d'une disgrâce royale, après avoir été mis en cause dans l'affaire concernant l'assassinat de Madame de Villequier¹⁷. Les faits ont été rapportés par Pierre de L'Estoile au début du mois de septembre 1577¹⁸. Cavriani semble avoir été accusé d'avoir élaboré un poison. Cavriani fut très rapidement disgracié par le roi. L'ambassadeur florentin était surtout suspecté d'être un agent secret¹⁹. Cette mise à l'écart semble avoir duré au moins un an mais pour revenir en grâce, il sollicita les conseils de son ancien patron : le duc de Nevers²⁰. Arrivé au château de La Cassine aux confins du royaume, au début du mois de septembre 1585, le médecin italien offre ses services à Louis de Gonzague. Ce dernier accepte qu'il devienne son principal conciliateur à la cour. En lui proposant ses bons offices,

¹⁴ Selon J.-F. Dubost, Cavriani est médecin de Catherine de Médicis pour Madame de Lorraine (1574-1580) : *La France italienne*, op. cit., p. 450.

¹⁵ Archiâtre : Premier médecin. Cette information est donnée par F. Cavalli, *La scienza politica in Italia*, op. cit., p. 343. En 1584, Cavriani était employé comme messenger destiné à informer le roi et la reine mère sur l'état de santé du duc d'Anjou, voir la lettre de Catherine de Médicis à Nicolas Neufville, sieur de Villeroy, Paris, 22 mars 1584 : BnF, Ms. fr. 3385, f. 168 ; *Lettres de Catherine de Médicis*, op. cit., VIII, p. 178.

¹⁶ D'après la notice d'Abel Desjardins sur Cavriani dans *Négociations de la France avec la Toscane*, Paris, Imprimerie nationale, 1872, IV, p. 602.

¹⁷ Françoise de La Marck, († 1577) à Poitiers.

¹⁸ Pierre de L'Estoile, *Registre-Journal du règne de Henri III*, M. Lazard, G. Shrenck (éd.), Genève, Droz, 2000, IV, p. 127-128.

¹⁹ « ... e la cagione pare che sia qualche dubio ch'egli portasse alle volte avvisi ad alcuni ambasciatori. » Dépêche de Sinolfo Saracini au Grand-duc, de Paris, le 29 septembre 1577, *Négociations de la France avec la Toscane*, op. cit., IV, p. 131. Pour Robert J. Sealy, *The Palace Academy of Henry III*, Genève, Droz, 1981, p. 36, Cavriani a commencé ses activités de renseignement en 1571. Il informait aussi bien le duc de Florence que les Espagnols. L'ambassadeur espagnol, Don Francis de Alava, à son retour en Espagne en 1571, a laissé une longue instruction à son successeur dans laquelle il recommandait Cavriani comme une bonne source d'information.

²⁰ « Il duca di Nevers ha referito di bocca di Villequier al Cavriana come l'impedimento di non essere redintegrato nella prima grazia della corte avviene per essere stato accusato già dal signore Troïolo, che habbia referito agli ministri di V. A. e scritto a lei medesima le cose più reposite che passano di quà ; il che si come è stato inteso sinistramente, così a lui porta la tempesta della sua fortuna ; nella quale pero si consola non poco, vedendo che questo procede per servizio di lei, e si puo credere che sia così ; poichè in quanto al fatto del veleno ha pienamente giustificata l'innocenza sua e l'invidia di altrui. », Dépêche de S. Saracini au Grand-duc, de Paris, le 8 avril 1578, *Négociations de la France avec la Toscane*, op. cit., IV, p. 159.

Cavriani ne fait que se montrer reconnaissant envers le duc de Nevers du service qu'il lui avait rendu quelques années auparavant. Pour Catherine de Médicis, le médecin mantouan est aussi un bon négociateur : étant obligé envers elle, pour les gratifications qu'elle lui a dispensées, il doit aussi composer avec ses exigences dans l'affaire de la justification du duc de Nevers. Cavriani va donc devoir faire appel à toutes ses qualités d'agent double pour, non seulement complaire à ses anciens patrons, mais encore éviter une double disgrâce²¹. Le choix de Cavriani n'est d'ailleurs peut-être pas innocent et viserait à discréditer dès le départ le duc de Nevers qu'il est chargé de défendre. Cet avocat commis d'office, choisi par la reine mère, n'est-il pas un cadeau empoisonné ?

Le médecin Cavriani est un homme d'éloquence. Or l'affaire consiste à faire écrire au duc de Nevers une lettre de justification. Pendant toute sa mission, le sieur de Cavriani s'adresse en italien au duc de Nevers alors qu'il parle parfaitement le français, comme on peut le voir dans les lettres qu'il envoie à Henriette de Clèves. Par ce choix de l'italien, il y a peut-être une volonté de la part du négociateur de rendre inaccessible le contenu de ses lettres aux curieux ne lisant pas l'italien. Mais au-delà de ces précautions, il y a un souci de précision. Toute cette négociation politique autour de la justification du duc de Nevers est une affaire de mots qu'il faut ou ne faut pas écrire ou dire. Le médecin Cavriani et le duc de Nevers maîtrisent parfaitement la rhétorique courtisane italienne qui induit, derrière les mots, des sens cachés, des allusions qui n'ont pas toujours d'équivalence exacte en français. D'ailleurs, lorsque Cavriani rapporte les paroles importantes du roi, de la reine mère ou des secrétaires d'État, il le fait en français dans sa lettre en italien. Le médecin fait de nombreux aller-retour entre le château du duc de Nevers et la cour de France pour aider à élaborer un contenu de lettre pouvant satisfaire le roi, Catherine de Médicis et le duc de Nevers. Il est enfin chargé de présenter la lettre de justification au roi lors d'une grande audience royale, le 14 novembre 1585, au Louvre, devant une chambre remplie de courtisans. Ce qui va être dit devant Henri III n'a pas pour objet d'être confidentiel. Les propos de Cavriani vont être répétés dans les conversations courtisanes, relatés par les informateurs, déformés par les gloseurs, en somme largement diffusés. Rien ne doit donc être laissé au hasard dans un tel discours. Chaque mot, chaque effet rhétorique a été pensé et pesé à l'avance : une parole malheureuse lâchée par mégarde pourrait engager la foi du duc de Nevers sans son consentement et porter ainsi préjudice à son honneur de gentilhomme. L'orateur ne doit pas non plus se laisser

²¹ Une lettre de Bellière confirme le choix de Cavriani par Catherine et éclaire un peu plus les conditions dans lesquelles le diplomate a été mêlé à l'affaire de la justification : « La Royne mere de Sa Majesté a fait election de Monsieur Cabriene pour vous communiquer son intention en l'affère dont luy avés escript qu'elle a voulu que j'aye sceu, vous estant ledict sieur Cabriene *si affectionné et personnage plein de jugement*. . . J'ay toute bonne esperance que ladicte dame Royne vous fera cognoistre par effect combien elle affectionne vostre contentement et le repos de voz maisons. . . ». Lettre de Bellière au duc de Nevers, de Paris, le 19 octobre 1584 : BnF, Ms. fr. 3386, f. 4.

aller à des émotions incontrôlées, car le visage, les gestes et le ton peuvent desservir l'effet du discours. Comme bon ambassadeur qu'il est, Cavriani a donc répété à l'avance. Il n'est pas seulement un diplomate expérimenté, connaisseur des usages du protocole, habitué à prendre la parole en audience devant le souverain, il est surtout un excellent rhéteur. Il était même apprécié d'Henri III pour cette dernière compétence : ses connaissances philosophiques et rhétoriques lui permirent de participer aux séances de l'Académie du Palais²². Le médecin est, en effet, un humaniste maîtrisant parfaitement le grec et le latin. Sa connaissance de ces langues lui donne accès aux *historiae* de l'Antiquité, aux écrits philosophiques et rhétoriques des grands auteurs classiques. Il est notamment un traducteur érudit des œuvres de Tacite²³. À ses moments perdus, il fait œuvre d'historiographe : un temps pressenti par Henri III pour rédiger l'histoire de son règne, il s'est attaché depuis 1579 à écrire en latin une vie de Cosme I^{er} de Médicis²⁴. Nevers l'apprécie aussi et surtout pour ses talents d'orateur ou de lecteur à haute voix. Il aime en particulier qu'il sache bien faire « sonner »²⁵ et « resonner » les mots²⁶. La relation écrite de l'audience démontre d'ailleurs une grande habitude de la pratique. Avant que le silence ne se fasse et qu'il ne commence son discours, Cavriani a pris soin de noter, avec beaucoup de lucidité, la présence parmi les spectateurs de personnes peu enclines à voir le duc de Nevers se sortir de ce mauvais pas. Cavriani en bon ambassadeur sait, non seulement parler en public, mais doit s'adapter en permanence à son auditoire et observer les circonstances dans lesquelles il est amené à prendre la parole. C'est ce que les traités de rhétorique appellent l'*aptum*²⁷.

C'est assis que Henri III écoute le sieur de Cavriani, ce dernier commençant son discours un genou à terre, comme le veut l'usage. Pendant toute la durée

²² Cité par Robert J. Sealy, *The Palace Academy of Henri III*, *op. cit.*, p. 60. Voir le rapport de l'ambassadeur du duc de Mantoue, Ferranti Guisoni sur ce sujet : « Parmi les esprits lettrés qui s'y prennent part [aux diverses questions de philosophie morale] est le seigneur Filippo Cavriani, médecin de la reine mère, lequel dit sa partie en italien. Hier la question traitée fut celle de la *magnanimité* et de l'influence la plus grande qu'y pouvait avoir le naturel ou l'éducation. Il en a parlé fort bien... », cité par Armand Baschet, *Les comédiens italiens à la cour de France*, Paris, Plon, 1882, p. 66-67. Se reporter à la biographie la plus complète sur Cavriani qui est donnée par Angelo Fabroni, dans *Historia Academiae Pisanae*, Pise, Forni, 1792, II, p. 310-315.

²³ Il publia sa traduction des cinq premiers livres des *Annales* de Tacite en 1597 à Florence sous le titre : *Discorsi (...) sopra i primi cinque libri di Cornelio Tacito*, Florence, F. Giunti, 1597. L'auteur en tire les éléments qui lui paraissent les plus dignes de considération.

²⁴ Il a laissé une vie manuscrite de Cosme I^{er} de Médicis inédite. Elle se trouve à la Bibliotheca Magliabecchiana, classe XXV, codex n° 49 : *Vita Cosmi Medicis I, Magni ducis Etruriae*. Dépêche de S. Sarracini au Grand-duc, de Paris, le 3 février 1579, *Négociations de la France avec la Toscane*, *op. cit.*, IV, p. 241 : « *Il cavaliere Cavriano mi mostrò ieri condotta al fine l'istoria della vita del granduca Cosimo, felicissima memoria.* »

²⁵ Il faut y voir un italianisme : « *suonare* » signifie jouer.

²⁶ « J'ay esté bien aise lire la lettre de Cavriane se soit trouvé present pour lire la lettre car je m'asseuré qu'il aura fait resonner les motz », Minute d'une lettre du duc de Nevers au sieur de Breullehault, de La Cassine, le 2 mai 1586 : BnF, Ms. fr. 3974, f. 199 r°.

²⁷ Sur l'*aptum* et l'éloge qu'en font les ouvrages traitant l'office d'ambassadeur, se reporter à Daniel Ménager, *Théologie et diplomatie à la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 96.

de la harangue, Cavriani prend soin de fixer le visage du roi pour tenter d'y lire ses réactions. Il n'est d'ailleurs pas le seul à le faire, car toute l'assistance scrute le monarque pour savoir si ce dernier fait « bon » ou « mauvais visage » à la sollicitation du duc de Nevers. Pourtant Henri III, même dans ses yeux, n'a rien laissé transparaître de son jugement, ce dernier – dit Cavriani – « me regardant toujours au visage avecq un œyl assez doulx, mais immuable »²⁸. Après avoir « très attentivement ecouté » le gentilhomme italien, le roi prend « de bonne façon » la lettre qu'il lui présentait et déclara :

J'estois bien esbahy de ce qu'on me mandast d'Italie par plusieurs depeschés de Monsieur de Nevers, qu'il avoit parlé et traicté contre moy, ne luy ayant jamais donné occasion de me tenir et estimer aultre que son Roy et bon maistre et prince qui l'a toujours recogneu en tout ce que j'ay peu, l'ayant aimé et honoré pour ses merites. J'accepte sa justification.

Puis, le roi ajoute : « Je verray la lettre et luy feray response. » Le chevalier de Cavriani recule alors et se retire au fond de la salle. Même si l'acceptation des lettres montre une meilleure disposition du souverain à l'égard du duc de Nevers, Cavriani cherche à connaître, à travers le jugement de l'entourage royal et à travers celui des courtisans, l'effet qu'a produit son discours sur Henri III et ce qu'il y a à en espérer. Il relate les réactions de l'entourage royal et des courtisans²⁹. Pourtant, en dépit de plusieurs entrevues avec Catherine de Médicis dans son cabinet, de conversations fréquentes avec les secrétaires d'État du roi, de pratiques habiles auprès des favoris ou de certains courtisans influents, Cavriani n'arrive pas à sortir le duc de Nevers de son état de défaveur et à faire taire les « calumniateurs » sur les agissements supposés de son ancien patron. Un certain découragement gagne même celui qui est devenu le médecin de la faveur de Louis de Gonzague. Il lui écrit, en mars 1586, au détour d'une phrase : « Il me tarde, une heure me paraît mille ans, de vous voir sorti de ce labyrinthe le plus enchevêtré que vous puissiez rencontrer dans votre vie »³⁰. Ce sont les circonstances politiques qui nécessiteront le retour du duc à la Cour et qui mettront fin à ce calvaire politique.

Un négociateur du roi Henri III : le médecin Miron

Si certains médecins peuvent ainsi être employés dans le cadre des relations courtoises, ils sont aussi des messagers de confiance compétents dans le cadre de la négociation politique, comme ce fut le cas, à la même époque pour le premier médecin du roi, Marc Miron. Les derniers Valois, confrontés aux troubles civils,

²⁸ « Propos tenus par le sieur Cabriani de la part du duc de Nevers, le 14 jour de novembre 1585... » : BnF, Ms. fr. 3374, f. 2 v°.

²⁹ Sur ce point, voir Xavier Le Person, « *Pratiques* » et « *practiqueurs* », *op. cit.*, p. 306-310.

³⁰ « Mi pare un hora mill'anni di vederla fuori di questo labirintho, il quale è il più intricoloso che le possa venire in sua vita. » Lettre de Cavriani au duc de Nevers, de Paris, le 17 mars 1586 : BnF, Ms. fr. 3374, f. 55.

ont été à la recherche de « remèdes » – le vocabulaire médical sert à souvent à décrire la situation politique – pour mettre fin aux « maux » du royaume³¹. Depuis le début des guerres civiles en 1562, Catherine de Médicis et ses fils François II, Charles IX et Henri III ont œuvré pour restaurer la concorde. Soucieux d'éviter toute solution violente ou militaire, ils préférèrent la recherche du compromis par l'usage habile de la parole. Les Valois croyaient aux pouvoirs extraordinaires et merveilleux que les humanistes prêtaient à l'éloquence. Guillaume du Vair faisait de la rhétorique l'arme suprême d'un monarque qui pouvait « sçavoir par bien dire manier une multitude d'hommes, chatouiller les cœurs, maîtriser les volontés et les passions, voire les pousser et les retenir à son plaisir, et par manière de dire, en porter l'éperon et la bride pendus au bout de la langue »³². Ce qui faisait la supériorité et la puissance de l'éloquence princière, c'était sa capacité à « imprimer certaines passions dans les esprits des auditeurs » : ces passions « ont beaucoup plus de pouvoir que les arguments » ; passionner les esprits, c'est les « mener et transporter çà et là où bon semble »³³. Dans l'exercice de cette monarchie de la parole, scrutant et autopsiant le monde politique à la recherche du moindre signe de dysfonctionnement, il fallait des médiateurs capables de soigner les maux par leurs mots.

Ce fut le rôle du médecin Miron, lors des négociations entre la monarchie et les princes de la Ligue en Champagne au printemps 1585. Les circonstances sont particulièrement troublées. En juin 1584, à la mort de François d'Alençon, dernier frère du roi, se pose le problème de la succession au trône de France car Henri III n'a pas d'enfant. La couronne doit alors échoir à Henri de Bourbon, roi de Navarre, prince huguenot. Profondément hostiles à cette idée, plusieurs princes « bons catholiques », dont les Guises et le cardinal de Bourbon s'estimant être le plus aptes à succéder, essayent de pousser le roi à renoncer à l'idée de cette succession. Non seulement Henri III ne cède pas, mais il se prononce ouvertement en faveur du roi de Navarre. Les princes ligués quittent alors Paris successivement et commencent à mobiliser des troupes sur la frontière champenoise. Le 20 mars 1585, le duc de Guise se déclare « malcontent » et annonce au sieur de Dinteville, lieutenant général du roi en Champagne, qu'il a pris les armes pour défendre la foi

³¹ A titre d'exemple, voir les métaphores employées dans « Advis de Monsieur de Chiverny », dans *Les mémoires de M. le duc de Nevers, prince de Mantoue, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour les rois Charles IX, Henri III et Henri IV, en diverses provinces de ce royaume, enrichis de plusieurs pièces du temps publiés par le sieur de Gomberville*, Paris, Thomas Jolly, 1665, p. 281. On retrouve les mêmes images chez les ambassadeurs : « Le remède à cette grave maladie (il remedio a così longa e grave infirmità) serait une diversion, une guerre extérieure en Flandre ou en Italie ; mais les Français n'en ont pas la force », dans la Relation de Jean Michel, ambassadeur vénitien, dans *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI^e siècle*, N. Tommaseo (éd.), Paris, Imprimerie nationale, 1838, II, p. 232-233.

« Premièrement, il est nécessaire pour la conservation de la paix, trouver des remèdes aux maux qui ont engendré cy-devant la guerre... »

³² Guillaume Du Vair, *De l'éloquence française et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse* [Paris, A. L'Angelier, 1595], R. Radouant (éd.), Genève, Slatkine reprints, 1970, p. 43.

³³ *Ibid.*, p. 79.

et son honneur. Guise s'est toutefois déclaré trop tôt : les princes ligueurs ne sont pas prêts même si les armées qu'ils ont déjà levées sont suffisantes pour désorganiser une province³⁴. Pour empêcher cela, le roi décide d'envoyer Catherine de Médicis négocier un apaisement. Les pourparlers doivent avoir lieu pour l'essentiel à Épernay. La reine mère, malade, s'éloigne péniblement de Paris vers la Champagne en litière avec son train royal. Catherine de Médicis est réputée depuis longtemps pour risquer sa vie dans des voyages politiques : « Toujours plus hardie et plus intrépide, elle brave la fatigue et le danger, elle entreprend de long et périlleux voyage ; d'autant plus occupée des affaires qu'elle voit l'état du royaume et du roi dans un danger qui ne fut jamais plus imminent et plus grave. »³⁵. Sa robustesse est à l'image de sa durée en politique pendant près de 40 ans. Depuis 1559 et la mort d'Henri II, elle a participé au gouvernement de la France, en tant que régente, puis en tant que reine-mère faisant profiter ses fils de son expérience et de sa science de la négociation. Pourtant, la dame est d'un autre côté fragile. Elle est souvent indisposée comme en 1585³⁶. Malade de ses excès et de la situation politique, âgée de soixante-six ans, la reine mère s'est aussi entourée de médecins sur les routes de Champagne. Elle dispose notamment des services du médecin piémontais Léonard Botal et du médecin Pierre Le Fèvre³⁷. Ces derniers écrivent à Henri III pour informer « amplement l'estat de la disposition de la Roïne »³⁸. Le médecin Vigor est aussi l'un des informateurs privilégiés du roi sur la santé de sa mère. Il faut enfin signaler la présence de Marc Miron, premier médecin du roi, qui lui apporte aussi souvent une assistance médicale. En 1585, il est d'abord envoyé par Henri afin de veiller sur la santé de sa mère :

Majesté, Sire, que nous avons ici esté infiniment aises de voir arriver Monsieur le premier [médecin] Miron, car sa présence a aporté, ce me semble desjà beaucoup d'alégement à la dame Roïne, à laquelle il a fait, sur les neuf heures avant disner tirer environ huit onces de sang, que luy et les autres médecins dient qui estoit mauvais ; aussi s'est-elle peu après mieux trouvée et continue encores à se bien

³⁴ Voir Xavier Le Person, « Pratiques » et « pratiqueurs », *op. cit.*, chapitre II.

³⁵ Relation de Jean Michel, ambassadeur vénitien, *op. cit.*, p. 245.

³⁶ Elle souffrait aussi de ses « gales » : un eczéma dartreux. Dans sa correspondance, on relève des maux d'estomac depuis 1551. L'appétit de la reine est mythique, et lui a valu quelques expériences désagréables : Pierre de L'Estoile rapporte qu'elle faillit mourir d'indigestion en juin 1575 pour avoir trop mangé « de culs d'artichauts et de crêtes de rognons de coq ». Elle souffre de fièvres multiples (1568, 1570), de rhumatismes, de fluxions, d'un catarrhe chronique. La diplomatie donne un rayonnement européen aux maux de Catherine. L'ambassadeur de Savoie insiste sur ses indispositions fréquentes : « Elle mange bien, mais elle souffre de quelques gouttes aux pieds et aux mains, à faute de ses exercices accoustumez. Elle est subjecte à la cholique. » dans René de Lucinge, *Le Miroir des princes ou grands de la France et un bref discours des trois Estats du Royaume avec les conjectures de ce que doit estre de luy à l'advenir (1586)*, A. Dufour (éd.), *Annuaire Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1954-1955, p. 109.

³⁷ Pierre Le Fèvre était médecin ordinaire de Charles IX dès 1568, il entra dans la maison de Catherine de Médicis en 1577, puis fut médecin sans gage de Henri III en 1584, sorti en 1585. Voir Jacqueline Vons, Pauline Saint-Martin, « Certitudes et incertitudes autour de la mort de Charles IX. Enquête sur l'autopsie d'un roi », en ligne : <http://cour-de-france.fr/article699.html>

³⁸ Lettre de Guy de Saint-Gelais, sieur de Lansac au roi, d'Épernay, le 9 avril 158 : *Lettres de Catherine de Médicis... (1582-1585)*, *op. cit.*, VIII, p. 454.

porter. Je remets, Sire, à Monsieur le premier médecin Miron à vous en escrire plus amplemant³⁹.

Le premier médecin envoie au roi des bilans de santé au sujet de Catherine de Médicis : « Sire, j'ay trouvé la Roy ne vostre mere avec la toux qui luy continue. mesmes avec douleur de costé assez pressante qui est cause que nous luy avons tiré du sang ce matin, non pour crainte de pleurésie, car ceste douleur n'en est pas de la nature, mais pour garder que les poulmons ne s'eschauffent. »⁴⁰

Le médecin Marc Miron bénéficie d'une très grande considération de la part du roi et de sa mère Catherine de Médicis. Il appartient à une dynastie de médecins de cour. Son grand-père, Gabriel Miron, était premier médecin de Charles VIII. Il suivit le souverain lors de l'expédition de Naples en 1494 et fut présent à ses côtés à la bataille de Fornoue en 1495. Son père, François Miron, était aussi premier médecin de Charles VIII. Marc Miron, quant à lui, fut reçu docteur le 12 juillet 1558. Sa carrière de médecin de cour est surtout due à la faveur du duc Henri de Valois (futur Henri III). Entré dans sa maison ducal en 1569, il l'accompagne lors des batailles de Jarnac et de Moncontour en 1569. Miron est aussi du long voyage de Pologne en 1573⁴¹. Il aurait favorisé le retour du roi en publiant faussement qu'il était malade. Il fait partie des proches qui escortent le duc d'Anjou dans sa fuite⁴². Devenu roi de France, Henri III le nomma premier médecin, charge pour laquelle il reçoit 400 écus d'or de gages⁴³. Selon un règlement concernant les officiers de l'Hôtel du roi, les fonctions du premier médecin et de ceux qui sont sous son autorité consistent à se tenir « toujours près de sa personne ». Le souverain, lui donna le titre exceptionnel de *comes archiatrorum*, « comte parmi les archiatres », une dignité s'apparentant à celle créée par l'empereur Constantin. Miron occupa sa charge jusqu'en 1592. Cette distinction de la part du roi peut aussi trouver une autre manifestation dans le fait que Henri III paya la moitié de la dot de sa fille lors de son mariage en 1582, soit 10 000 écus⁴⁴. Seigneur de l'Hermitage-en-Brie, de Germonville, de Theilly-le-Gaudin-en-Beausse⁴⁵, Miron devint aussi capitaine et gouverneur de la ville de Crécy, grand maître enquêteur et général

³⁹ Lettre de Claude Pinart au roi, d'Épernay, le 22 avril 1585 : *Ibid.*, p. 456.

⁴⁰ Lettre de Marc Miron au roi, le 22 avril 1585 : *Ibid.* p. 547.

⁴¹ *Catalogue des Princes, Seigneurs, Gentilshommes et autres qui accompaignent le Roy de Pologne*, Lyon, B. Rigaud, 1574 ; rééd. dans Édouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, Paris, Pagnerre, 1859, IX, p. 94. Miron fait partie de la Maison du roi de Pologne en tant que premier médecin.

⁴² Jacques-Auguste de Thou, *Histoire universelle*, *op. cit.*, VII, p. 74. Voir aussi Pierre Champion, *Henri III, roi de Pologne (1573-1574)*, Paris, Grasset, 1943, p. 275.

⁴³ Maison médicale du roi Henri III : AN, KK 139, f. 16, 12 v° ; André Corlieu, *La mort des rois de France depuis François I^{er} : études médicales et historiques*, Paris, H. Champion, 1892, p. 95-99. La maison médicale du roi Henri III comptait vingt-et-un médecins dont Jehan Pepin, Jehan Dufour, René Vigois, Jehan Regnard, Jehan Lenayn, Hiérosme de Varrade, Girault Vigor, Jacques Le Roy, Michel Vaterre et comme chirurgien, Ambroise Paré.

⁴⁴ Pierre de L'Estoile, *Registre-journal du règne de Henri III*, *op. cit.*, IV, p. 47.

⁴⁵ Léon Dumuy, « Notice sur l'ancienne chapelle du château de Germonville et sur une dalle funéraire du XVI^e siècle », *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1884, 18, p. 390.

réformateur alternatif des eaux et forêts de Normandie en 1586. En 1586 également, Catherine de Médicis lui offrit la jouissance du château de Crécy⁴⁶. Il épouse Marie Gentien, fille d'un contrôleur du grenier à sel de Melun⁴⁷. Mais tout cela est-il vraiment dû à sa seule qualité de médecin ?

Henri III ne lui confie pas seulement sa santé, il s'enquiert de ses conseils dans ses affaires les plus délicates. L'emploi politique de Marc Miron, sieur de l'Ermitage, ne fait pas de doute. En pleins troubles de la Ligue, Miron est « fréquemment présent au début de l'année 1585 », au conseil du roi⁴⁸. Outre ses activités médicales auprès de la reine mère, Miron est surtout le porteur des instructions du roi, chargé qui plus est de lui rapporter le menu détail des affaires politiques⁴⁹. Pierre de L'Estoile évoque cette activité :

En ce temps, M^e Marc Miron, premier medecin du Roy, est employé pour la negotiation d'ung accord avec les Guisars, va et vient souvent, par commandement de Leurs Majestés, à Espernay, pour cest effect. On disoit qu'il allait voir la paix qui estoit malade : dont fut fait et semé ce distique :
Imploravit opem medici Pax aegra, Deumque
Deseruit, morbos mox habitura graves⁵⁰.

Selon la diplomatie anglaise, Miron est le seul admis à porter les lettres autographes du roi et de la reine mère pendant les négociations. Il est, selon Henri III, la « seule confiance de sa vie et de son âme »⁵¹. Catherine de Médicis sert de Miron pour s'adresser directement au roi⁵² : « Monsieur mon fils, vous aurez entendu à la réception de ceste lettre par le sieur Miron, vostre premier médecin tout ce que je vous pourrois dire de l'estat en quoy nous sommes de deçà... »⁵³. Le sieur de Miron ne se contentait pas de porter une lettre, il pouvait dire ce qui ne pouvait pas s'écrire car il subsistait des risques d'interception des courriers. Le médecin sillonne la Champagne au printemps 1585, multipliant les aller-retour entre

⁴⁶ Miron céda ses droits le 21 mars 1595 à Gabrielle d'Estrées moyennant 20 000 écus. Pièce signée par Miron, médecin de Henri III, 21 mars 1595 ; voir *L'Amateur d'autographes*, 1865, p. 250.

⁴⁷ Nicolas Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume (...)*, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1872-1878, III, p. 332.

⁴⁸ Nicolas Le Roux, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, p. 341.

⁴⁹ Il a rempli de nombreuses missions auprès des Guises de la part de Catherine de Médicis. Voir la dépêche de Giulio Busini, de Paris, le 11 juin 1585 dans *Négociations de la France avec la Toscane, op. cit.*, IV, p. 579.

⁵⁰ Pierre de L'Estoile, *op. cit.*, V, p. 30 : « La paix malade implora les soins du médecin et abandonna Dieu, accablée bientôt de graves maux ».

⁵¹ Lettre de Stafford à Walsingham, de Paris, le 10 avril 1585 (ancien style) : *Calendar of State Papers, Foreign Series (...)* (August 1584-August 1585), S. Crawford Lomas (éd.), Londres, Public Record Office, 1914, XIX, p. 408.

⁵² « Monsieur Brulart, je fais uns mot de dépesche au Roy monsieur mon fils par le marquis d'Isle présent porteur encore que par le sieur Miron, premier médecin, j'aye mandé au Roy monsieur mon fils, l'estas en quoy nous sommes encore de ceste négociation... ». Lettre de Catherine de Médicis à Nicolas Brulart, d'Épernay, le 19 avril 1585 : *Lettres de Catherine de Médicis... (1582-1585)*, *op. cit.*, VIII, p. 258.

⁵³ Lettre de Catherine de Médicis à Henri III, d'Épernay : *ibid.*, 19 avril 1585, p. 258.

Paris et Épernay. Surtout Miron prend une part active dans les négociations. Il informe le roi, parallèlement à la reine mère. Il est les yeux du roi à Épernay. Ainsi écrit-il au roi que Catherine de Médicis

ha entendu bien particulièrement tout ce qu'il vous ha pleu me commander, et se délibère de procéder en ceste conférence en la façon que Votre Magesté luy ha mandé, et de s'éclaircir de tout. Monsieur de Guyse n'est pas icy et n'y sera que demain ou mercredy. Je croy que Vostre Magesté trouvera bon que je demoure iry encore ces deus jours, tant pour le service de la Roynes, que pour remporter quelque chose pour satisfaire à ce que Vostre Magesté désire »⁵⁴.

Le 30 avril 1585, il est porteur d'un mémoire adressé par Catherine de Médicis au roi relatant par le menu détail les négociations avec les princes de la Ligue⁵⁵. Il est même partie prenante dans les négociations dans la mesure où il agit afin de mieux diviser les princes de la Ligue. Devant les difficultés faites par les princes pour s'accorder, la reine et ses conseillers, le médecin Miron et le sieur de Villequier tentent de convaincre le duc de Guise, seul d'abord dans le jardin, puis en compagnie de la reine mère avant et après son « disné ». Mais le duc de Guise, en dépit des offres qui lui ont été faites pour son « particulier » ne se laissa pas persuader : « L'on ne peult prendre pied à sa façon de negocier et croy qu'il ne se resouldra rien par luy sur aulcun article qu'il n'en ait conferé avec ceulx de son party avec lesquelz il se concelle... »⁵⁶.

Lors de l'entrevue de Jalons, le 7 mai 1585, Catherine de Médicis est confrontée aux princes de la Ligue tous venus négocier avec elle. La reine mère et les seigneurs de la Ligue sont accompagnés de leurs conseillers respectifs. Catherine de Médicis ouvre la séance en rappelant aux différents seigneurs présents qu'ils sont tous « serviteurs et conseillers » du roi et en les invitant « à le bien conseiller, et à faire icy ce qui sera de son service et du repos de son royaume ». Puis, le médecin Miron fait entendre à la compagnie que le roi est résolu à révoquer « l'exercice de la religion prétendue réformée »⁵⁷. Il est étonnant de constater que Miron ait pu prendre la parole en pleine négociation. Les qualités rhétoriques de l'archiatre justifient probablement son intervention. Proche du souverain, Miron est un gage de confiance de la volonté politique du roi. Encore une fois, le médecin

⁵⁴ Lettre de Marc Miron à Henri III, d'Épernay, le 22 avril 1585 : *Ibid.*, p. 547.

⁵⁵ « Suivant ce que la Roynes mere du Roy a entendu par le sieur Miron, premier medecin de Sa Magesté et conseiller en son Conseil, elle a, et tous les seigneurs du Conseil de Sadicte Magesté, qui sont icy près ladicte dame Roynes, faict tout ce qu'il a esté possible pour entendre de Messieurs les cardinaux de Bourbon et de Guise et duc de Guise les moiens qu'ils avoient de faire la guerre... », dans *Mémoire de Catherine [de Médicis]... pour le premier medecin Myron... Faict à Espernay, le dernier jour d'avril 1585*, BnF, Ms. fr. 3371, f. 59 ; *ibid.*, p. 267-268.

⁵⁶ Lettre de Claude Pinart à Pierre Brûlart, d'Épernay, le 7 juin 1585 : BnF, Ms. fr. 3368, f. 34-35.

⁵⁷ Lettre de Catherine de Médicis à Henri III, d'Épernay, le 7 mai 1585 : BnF, Ms. fr. 3369, f. 14 ; *Lettres de Catherine de Médicis... (1582-1585)*, *op. cit.*, VIII, p. 278.

est employé dans toute sa force de persuasion. Cette participation active de Miron aux négociations lui a valu des moqueries et fut tournée en dérision :

Non, de ce differend il ne s'en faut débattre,
Car Miron sur le mal appliquera l'emplastre:
Il a veu leur urine, et, par l'inspection,
Congneu qu'il n'y a pas grande inflammation.

Et, plus loin :

Miron a desja fort mal pensé la Paix
Puisque d'elle provient la guerre desormais ;
Et encore plus mal ordonné la saignée,
Pour mettre France au sang et au fil de l'espée⁵⁸.

L'action politique de Miron ne se limite pas aux négociations de 1585 qui aboutissent au traité de Nemours du 7 juillet 1585, favorable à la Ligue. Ses services sont encore requis dans des circonstances politiques délicates à la fin de l'année 1588. Le roi Henri III a dû se résoudre, sous la pression de la Ligue, à publier l'édit d'Union le 15 juillet 1588. Miron est le porteur de ses clauses secrètes qui déposent l'archimignon de Henri III, le duc d'Épernon, de ses charges. La rencontre avec le duc d'Épernon a lieu à Loches⁵⁹. Marc Miron est ensuite envoyé à Paris en 1588 et soutient fortement les intérêts de son maître contre les Guises. Il est présent, avec son frère, aux États généraux de Blois en 1588. Il est de ceux qui défendent les intérêts du roi au cours des débats, c'est-à-dire qui pratiquent, usent de persuasion, tentent de contrer les propositions des Ligueurs et des Guises. De ce fait, la présence de Miron et d'autres favoris du roi fut puissamment combattue :

Selon les premiers desseins de ceux qui avoient fait eslire des deputez à leur dévotion, s'y firent plusieurs menées, brigues et mauvaises pratiques contre l'autorité du Roy, et s'y proposerent des choses en nombre infiny qui emportoient entièrement toute la puissance, l'autorité, finance, et revenu ordinaire de Sa Majesté, n'y ayant plus personne près d'Elle, instruite de ses affaires, et capable de respondre à tant d'extraordinaires demandes et propositions [...] tellement qu'en cette insolence des deputez desdits Estats, tout presque gaignez, et non contredits ny reprimez par perfonnes suffisantes, les sieurs d'O et de Chenailles Superintendants des Finances⁶⁰, et le sieur Miron premier Medecin, dont le Roy se confioit, furent incontinent attaquez par lesdits Estats et Sa Majesté forcée de les esloigner, comme encore après estre demeurez les derniers⁶¹.

⁵⁸ *Dialogue d'un papiste et d'un huguenot*, dans Pierre de L'Estoile, op. cit., v, p. 65.

⁵⁹ BnF, Ms. ital., 1737, f. 184 ; AN, K 1567, n° 103.

⁶⁰ Robert Miron, seigneur de Chenailles, conseiller d'État, intendant et Contrôleur général des Finances. Il était frère de Marc Miron.

⁶¹ *Mémoires de Philippe Hurault de Cheverny*, dans *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, G.-J. Cuchet (éd.), Londres, Paris, s. n., 1789, L, p. 188. Pierre de L'Estoile confirme que, le 4 décembre 1588, « Le Roy donna congé aux seingneurs Do, Miron, Chenailles, et l'autre Miron, son premier Medecin, se disant fort importuné de ce faire par les Deputés des Estats, c'est-à-dire

L'implication de Miron au service des Valois a fait de lui, ce qui est rare pour un médecin, une cible des écrits pamphlétaires de la Ligue publiés par les presses parisiennes après l'exécution des Guises. Il figure dans les poésies diffamatoires et autres fadaïses que Pierre de L'Estoile a recueillies à la fin de l'année 1588⁶². Le livre de sorcellerie de Henri III aurait été trouvé, disaient-ils, dans sa maison⁶³. Les figures drôlatiques de la Ligue font de Miron, dans le pseudo testament de Henri III, un légataire : « À Miron, mon medecin, / Je donne mon ord bassin / Et ma phiole à l'urine : / Si de cela n'est content, qu'il prenne le fourniment / et que plus il ne rechingne »⁶⁴. Le bassin et la fiole d'urine sont les attributs habituels du barbier, ce qui montre non seulement la volonté de rabaisser le médecin mais donne aussi à la pièce satyrique une connotation scatologique.

Certains médecins de cour, par les compétences acquises lors de leur formation universitaire, ont pu être employés dans des missions politiques. Dans des circonstances troublées, leur qualité de médecin leur permettait de se déplacer aisément. Hommes de confiance du roi, parce qu'ils veillaient sur sa santé, ils inspiraient confiance dans le cadre des négociations. Hommes rompus à l'art de soigner le déséquilibre des humeurs, ils contribuèrent à restaurer l'harmonie du corps politique.

par le duc de Guise qui les connoissoient pour estre plus au Roy qu'à lui. Enfin toutesfois, par une soumission que fist le sieur Do à M. de Guise, jurant lui estre là en avant bon et fidele serviteur, il demeura auprès du Roy en la Court, au mesmes grade qu'auparavantil estoit, et fut aussi le premier medecin Miron rappelé apres en avoir promis autant ». Pierre de L'Estoile, *Registre-journal du règne de Henri III, op. cit.*, VI, p. 82.

⁶² *Ibid.*, VI, p. 103.

⁶³ *Ibid.*, III, p. 280.

⁶⁴ *Ibid.*, VI, p. 211.